

2022-2023

# Rapport d'activité

de l'URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire.

# Édito

## Édito

### Édito

*Nous vous proposons de revenir sur les changements opérés au sein de notre Union Régionale. Changements organisationnels au niveau du bureau, des travaux des commissions et de notre équipe salariée mais également changements stratégiques dans l'orientation de nos actions.*

*Ce travail a tout d'abord pris la forme d'un séminaire regroupant élus et salariés pour définir et prioriser les axes de travail des commissions et impliquer le plus grand nombre d'élus dans ces travaux. Les thématiques prioritaires définies sont : l'accès au second recours, l'exercice professionnel, les Soins Non-Programmés et la Permanence des Soins Ambulatoires, la e-santé et l'exercice coordonné.*

*Notre ambition est d'accompagner au mieux les médecins libéraux et de mobiliser nos partenaires pour continuer à améliorer la qualité et la coordination des soins dans notre région à l'heure où les tensions de notre système de santé et les défis qui nous attendent ne cessent de croître.*

**Pierre BIDAUT, Président de l'URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire.**

**Vie Associative** ..... 4

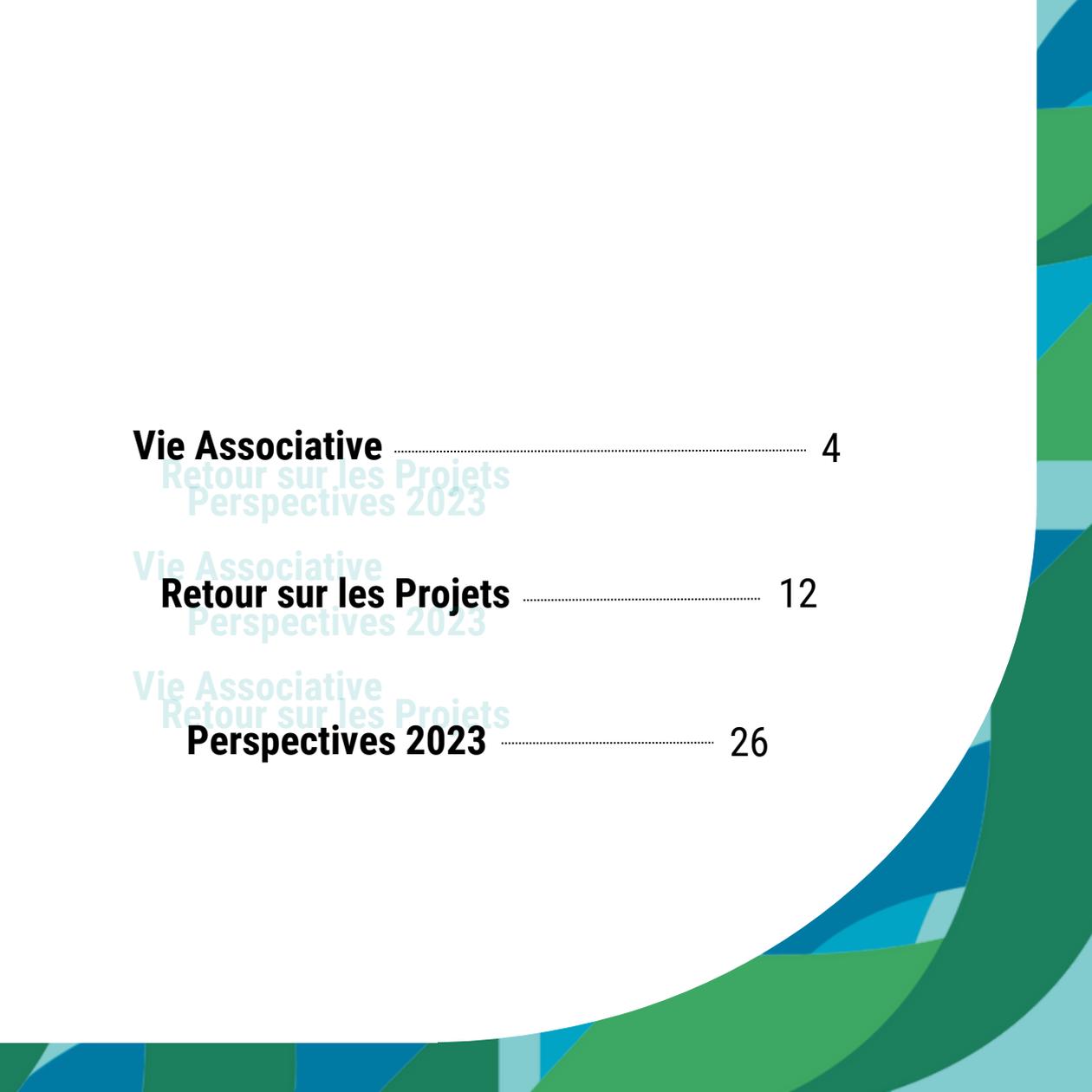
Retour sur les Projets  
Perspectives 2023

**Retour sur les Projets** ..... 12

Vie Associative  
Perspectives 2023

**Perspectives 2023** ..... 26

Vie Associative  
Retour sur les Projets



# Gouvernance

## Gouvernance

### Gouvernance

À la suite des élections de 2021, ce sont **30 médecins** d'univers syndicaux variés qui ont été élus pour représenter l'ensemble des médecins libéraux de la région pour les cinq années à venir.

L'année 2022 fut **une transition progressive** entre des projets matures que la précédente mandature avait identifiés comme prioritaires (Exercice coordonné, maîtrise de stage notamment) et de nouveaux projets portés avec conviction lors du quinquennat actuel (Accès au second recours, Soins Non-Programmés, Services d'Accès aux Soins et Permanence des Soins).

Elle a également été marquée par l'élection d'**un nouveau Président, le Dr Pierre Bidaut**, succédant au Dr Raphaël Rogez. Un nouveau membre a également été accueilli au sein de son bureau, le Dr André Thès en qualité de trésorier adjoint.





**DR PIERRE BIDAUT - PRÉSIDENT**

*Médecin généraliste à Gien (45)*



**DR ALICE PERRAIN - VICE-PRÉSIDENTE**

*Médecin généraliste à La Croix-en-Touraine (37)*



**DR NATHALIE GERVAISE - VICE-PRÉSIDENTE**

*Endocrinologue à Tours (37)*



**DR JEAN-PAUL DA SILVA - TRÉSORIER**

*Médecin généraliste à Châteauroux (36)*



**DR ANDRÉ THÈS - TRÉSORIER ADJOINT**

*Chirurgien orthopédique et traumatologie à Mainvilliers (28)*



**DR FABIENNE KOCHERT - SECRÉTAIRE**

*Pédiatre à Orléans (45)*



**DR DOMINIQUE ENGALENC - SECRÉTAIRE ADJOINT**

*Oto-rhino-laryngologue à Bourges (18)*



**DR LAURENCE PÉTINAY - SECRÉTAIRE ADJOINTE**

*Médecin généraliste à Lamotte-Beuvron (41)*

# Équipe Salariée

Équipe Salariée  
Équipe Salariée

Pour accompagner le développement de l'association, l'équipe salariée s'est progressivement étoffée au cours de l'année.

**Cinq nouveaux collaborateurs ont été recrutés** pour parfaire les compétences existantes. Au niveau projet avec l'embauche d'Elodie Baret puis de Laurie Gillet sur la thématique « Équipes de Soins Primaires » et celle de David Ferrer concernant la e-santé, la continuité et la permanence des soins. Mais aussi au niveau transverse avec l'arrivée de Matthieu Magrit, chargé de communication, de Laurence Violet, assistante de direction et d'Aboubakar Doucoure, coordinateur pédagogique.

**D'autres recrutements sont également en cours** pour renforcer l'équipe existante sur la thématique "Exercices coordonnés" ou accompagner des projets naissants mais tout aussi stratégiques sur les thèmes "Gestion de crise" et "Équipes des Soins Spécialisées".





**MYLÈNE ROUZAUD-CORNABAS**

*Directrice*



**SORENZA MANAI**

*Responsable RH*



**CHRISTELLE KUNTZ**

*Assistante administrative et comptable*



**MATTHIEU MAGRIT**

*Chargé de communication*



**EMELINE MELION**

*Responsable exercices coordonnés*



**LAURIE GILLET**

*Chargée d'accompagnement ESP*



**CHARLOTTE DE FONTGALLAND**

*Responsable recherche et formation*



**ABOUBACAR DOUCOURE**

*Coordinateur pédagogique*



**DAVID FERRER**

*Chargé de mission SNP et e-santé*



**MARINE COUSSET, BLANDINE LENAIN ET XAVIER PASCAL**

*Coordinateurs départementaux CPTS*

# Locaux

## Locaux

### Locaux

En 2021, nous avons rénové nos locaux pour offrir **un nouvel espace de réunion et de convivialité** à nos élus, notre équipe, aux professionnels de santé de la région et à nos partenaires.

Situé au rez-de-chaussée de nos locaux au 122b rue du Faubourg Saint-Jean à Orléans, nous proposons un lieu idéal et équipé pour l'organisation d'évènements réunissant **jusqu'à 100 personnes**.

Cette démarche traduit notre volonté d'accompagner les médecins de notre région ainsi que nos partenaires institutionnels et associatifs et de **favoriser le lien entre les différents acteurs du monde de la santé** en région Centre-Val de Loire.



## 3 SALLES DE RÉUNIONS MODULABLES



ESPACE D'ACCUEIL AVEC  
TABLES HAUTES



# JUSQU'À 100 PERSONNES

ACCÈS PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE,  
VESTIAIRE, TOILETTES, PARKING

CUISINE ÉQUIPÉE, MATÉRIELS  
ET FOURNITURES



Devis et réservation : [contact@urpsml-centre.org](mailto:contact@urpsml-centre.org) ou 02 38 22 07 07

Médecins généralistes

15  
MG



Médecins d'autres spécialités

14  
MS



- 3 Cher (18)
- 4 Eure-et-Loir (28)
- 2 Indre (36)
- 9 Indre-et-Loire (37)
- 2 Loir-et-Cher (41)
- 9 Loiret (45)

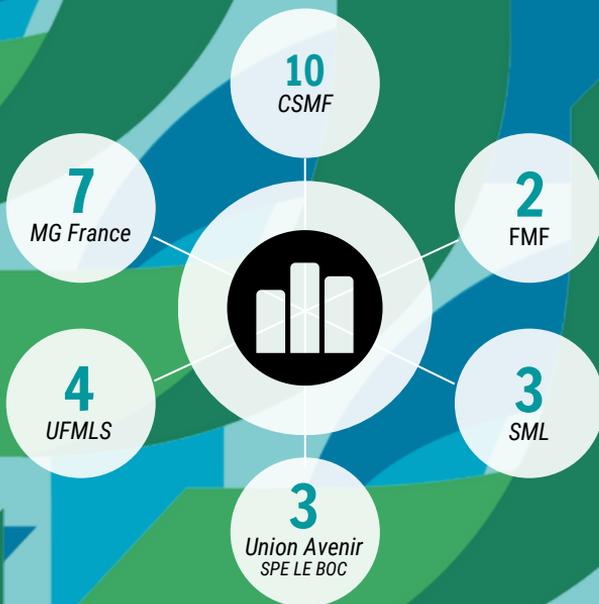


30 ÉLU(E)S\*

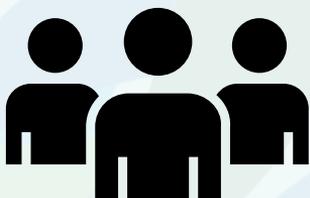
14  
Femmes



15  
Hommes



\* Un(e) élu(e) SML - Collège spécialiste est en cours de nomination.



**12 SALARIÉS**

+ 5 en 2022



**35 ANS**

de moyenne d'âge

**ÉQUIPE SALARIÉE**



**+3 RECRUTEMENTS**

prévus en 2023



**3 PÔLES**

Administratif, projets et coordination départementale CPTS

# Accès au 2nd Recours

## Accès au 2nd Recours

Afin de mieux comprendre les besoins des médecins spécialistes hors médecine générale et cartographier l'offre de soins régionale, nous avons réalisé au cours de l'année 2022, **une étude sur l'accès aux soins de second recours en lien avec la DCGDR** (Direction de la Coordination de la Gestion Du Risque). Les résultats, diffusés auprès de partenaires comme le CRONDPS, l'ARS, le CRSA et la Faculté de médecine, sont utiles pour favoriser l'ouverture de postes d'internes dans certaines spécialités. Cette étude sera pérennisée par un suivi d'actes marqueurs et des focus sur différentes spécialités.

Un **projet d'étude sur l'accès au second recours en partenariat avec l'École Urbaine de Sciences Po Paris** a également débuté au mois de janvier 2023. Ce travail de plusieurs mois sur le terrain nous permettra de déployer des actions à moyen terme pour favoriser l'installation de médecins spécialistes, l'accès aux soins et l'articulation entre 1er et 2nd recours.



## SECOND RECOURS ?

Les soins de second recours sont les soins qui ne peuvent être pris en charge par un médecin généraliste (premier recours) en raison de la nécessité d'une compétence ou d'un plateau technique spécifique. Ils sont alors pris en charge par un médecin d'autre spécialité.



## +25% DE MÉDECINS SPÉCIALISTES

c'est la part de médecins (spécialistes hors médecine générale) supplémentaires nécessaires pour répondre aux besoins théoriques de la population en région Centre-Val de Loire.

*(Données : Enquête sur le second recours, URPS-ML, 2022)*

# Continuité et Permanence

## Continuité et Permanence

Depuis 2020, nous travaillons activement sur les **Services d'Accès aux Soins (SAS)** en accompagnement des professionnels des territoires. 2022 n'a pas dérogé à la règle avec la poursuite des expérimentations sur les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Un webinaire à destination des CPTS des autres départements a été organisé pour préparer le terrain à une généralisation future du dispositif ainsi qu'une lettre d'intention et un cahier des charges complet. Un **comité de suivi des SAS en région avec partage d'indicateurs communs** est également en cours de création pour accompagner au mieux les professionnels de terrain dans leurs projets.

Dispensées depuis plusieurs années, nous poursuivons également les **formations à destination des secrétaires médicales sur la réponse aux demandes de Soins Non-Programmés (SNP)**. De plus en plus nombreuses, ces demandes font l'objet d'une attention particulière pour lesquelles nous avons créé une base de formateurs compétents pouvant intervenir partout en région ainsi qu'un cahier des charges spécifique.

Enfin, un travail de fond est entrepris depuis plusieurs mois déjà pour dresser **un état des lieux complet et mis à jour des SNP et de la Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA)**, répertoriant toutes les organisations existantes par territoire en région.



# des Soins e des Soins ce des Soins

## SNP ET PDSA ?

- **Les Soins Non-Programmés (SNP)** : Ils correspondent à une demande de prise en charge le jour même, du lundi au vendredi entre 8h et 20h et le samedi entre 8h et 12h, pour une pathologie aiguë qui n'engage pas le pronostic vital.
- **La Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA)** : Elle garantit un accès à un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la semaine entre 20h et 8h et le samedi à partir de 12h.

**39 SECRÉTAIRES MÉDICALES**

formées à la réponse aux demandes de SNP en 2022.



# e-Santé e-Santé e-Santé

Affirmée par le gouvernement via le Ségur de la Santé, la e-santé et le numérique sont au cœur de nos actions. Nous multiplions les **échanges autour du Ségur Numérique avec nos partenaires** : Assurance Maladie, ARS et GIP e-Santé, partageons des indicateurs communs et imaginons des expérimentations pour trouver les solutions les plus adaptées à chaque territoire.

Nous continuons également **d'être à l'écoute des demandes et attentes des acteurs de terrain**. Nous formons les professionnels aux outils existants et à leurs usages. Ainsi, un webinar "Quels outils pour quels usages ?" a été réalisé début 2022 pour dresser un panorama des solutions numériques existantes. Des formations et un suivi du déploiement de SPHERE ont été réalisés auprès des CPTS et ESP de la région.





# SPHERE

Le service de **coordination** pour la prise en charge décloisonnée du patient.



# TELIS

Centre-Val de Loire

L'**outil de télé-expertise** pour solliciter l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux suivant leur localisation.



# MS Santé

Système de **messageries sécurisées**,  
données protégées.

La **messagerie sécurisée de santé** entre professionnels pour échanger des données sensibles en toute sécurité.



L'**espace de santé centré patient** pour mémoriser toutes les informations de santé de vos patients au même endroit.

# Exercices Coordonnés

# Exercices Coordonnés

En 2022, nous avons continué d'accompagner les dispositifs CPTS et ESP tout en leur laissant l'autonomie nécessaire à la poursuite de leurs missions.

Côté CPTS, nous poursuivons l'animation du réseau régional avec l'organisation de **deux rencontres régionales** réunissant membres de CPTS et partenaires. Les **formations PACTE EHESP** des coordinateurs se poursuivent avec une 2ème promotion en cours et des formations des coordinateurs départementaux pour un **renforcement des Inter-CPTS**. Pour favoriser le partage, nous avons constitué une bibliothèque CPTS et des répertoires des actions et indicateurs ACI. De plus, nous travaillons à l'évolution du réseau social professionnel « RésoPro ». Enfin, nous avons mené conjointement avec la région Pays de la Loire, une **grande enquête sur la Qualité de Vie au travail des soignants libéraux** dont les résultats seront dévoilés à l'été 2023 et serviront de ressources à la mise en place d'actions concrètes.



31

**CPTS EN FONCTIONNEMENT**  
*sur les 33 territoires régionaux*

6

**INTER-CPTS**  
*et 1 collectif régional*

Côté ESP, nous poursuivons la **fluidification du processus d'indemnisation et de suivi des équipes** avec un renforcement du lien avec les CPTS pour l'accompagnement. Nous avons multiplié les temps d'échanges nécessaires à tisser un lien fort entre les projets et les professionnels et améliorons continuellement la bibliothèque de ressources disponibles.



37

**ESP EN FONCTIONNEMENT**

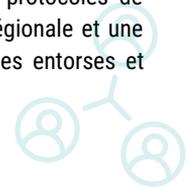
*et 1 en instruction*

450

**PROFESSIONNELS INVESTIS**

*dont 87 médecins*

Les **protocoles de coopération** ont été et seront encore cette année un sujet phare sur lequel nous avons largement communiqué et informé. Pour une mise en place dans les meilleures conditions, nous constituons un répertoire d'exemples de protocoles de CPTS, d'ESP et de MSP par thématiques et avons réalisé une trame régionale et une formation sur la cystite et travaillé à la proposition d'une autre sur les entorses et lombalgies en lien avec l'URPS Masseurs-kinésithérapeutes.



6

**PROTOCOLES DE COOPÉRATION**

*identifiés*

2

**TRAMES RÉGIONALES**

*« Cystite » et « Entorse et lombalgie » (en cours)*

# Formation Médicale

## Formation Médicale

En 2022, nous avons continué d'accompagner le développement professionnel des médecins libéraux. La maîtrise de stage demeure ainsi un sujet essentiel pour accueillir et accompagner des étudiants durant leur cursus. La **première session de formation, co-portée avec la Faculté de Médecine**, pour les médecins spécialistes hors médecine générale a eu lieu en 2022 avec 11 participants de 5 spécialités différentes alors que d'autres sont prévues en 2023.

Autre sujet essentiel : l'accompagnement des jeunes médecins. Avec la création des **Journées de découverte pluriprofessionnelles** en lien avec les Facultés et Instituts de Formation, les étudiants découvrent les territoires et les spécificités de chaque profession pour une prise en charge pluriprofessionnelle des patients. Un livret d'accueil du stagiaire a été réalisé pour guider au mieux les étudiants et les professionnels dans ce parcours.

De plus, un **guide recensant les aides à l'installation** a été créé pour accompagner les étudiants et jeunes médecins et favoriser leur envie de s'installer en région Centre-Val de Loire. Enfin, nous poursuivons notre implication dans les commissions d'agrément et de répartition des stages d'internes, commissions CESP.





## MSU ?

La maîtrise de stage universitaire (MSU) est la capacité d'un médecin libéral à pouvoir **accueillir et accompagner** des étudiants durant leur cursus.



## 11 MÉDECINS SPÉCIALISTES

hors médecine générale, formés en 2022.



« Super initiative de proposer aux étudiants ce parcours pluripro pour bien comprendre le parcours de soins dans sa globalité. »

« Expérience importante tant pour les professionnels de santé que pour les étudiants. »

**Témoignages d'étudiants sur les Journées de découverte pluriprofessionnelles**

# Communication

# Communication

L'année 2022 a été marquée par une refonte de nos outils de communication et par le recrutement d'un chargé de communication. Pour valoriser davantage l'association, ses projets et les médecins libéraux de la région, nous avons travaillé à une **nouvelle charte graphique**, plus moderne et déclinée sur l'ensemble de nos supports de communication. Un nouveau magazine « Trait d'Union » ainsi qu'un **nouveau site internet** ont vu le jour avec de nouvelles rubriques dédiées à nos projets ou à l'exercice libéral pour mieux accompagner les médecins de la région et nos partenaires.

Nous avons également **diversifié nos outils** pour adapter nos messages à nos différents publics et toucher une audience plus large. Nous avons réalisé plusieurs supports d'information sur l'association, ses missions et ses actions, et sur certaines thématiques (Guide « Quelles aides pour l'installation ? »). Nous avons dynamisé le compte LinkedIn et créé une chaîne YouTube pour développer nos supports vidéo. Enfin, nous accentuons nos prises de paroles via des communiqués de presse en fonction de l'actualité.





## UN NOUVEAU SITE INTERNET...



CONFÉRENCE DE PRESSE

MÉDECINS LIBÉRAUX - NE NOUS TROMPONS PAS DE COMBAT.

Bienvenue, le dernier communiqué de presse de l'URPS Médecins Libéraux Centraux de Loire (du 15 janvier) par lequel nous sommes, agréées par l'ensemble de la profession et la commission Quantif B.



ÉLÉMENTS

LA VACCINATION POUR FAIRE FACE À LA RECROISSANCE DE LA GRIPPE.

Face à la recrudescence annuelle de la grippe, l'ARS rappelle l'importance d'inciter les personnes à risque à se faire vacciner contre la...



ÉLÉMENTS

LES VACCINS ROTAVIRUS NÉCESSAIRES, ET DÉSORMAIS ÉLIGIBLES AU REMBOURSEMENT.

Recommandés pour la vaccination des nourissons, les vaccins Rotavir et Rotarix sont désormais payés par le tiers des médicaments...



## ... ET DE NOUVEAUX OÙTILS

24 FÉVRIER

## WEBINAIRE E-SANTÉ

*Quels outils pour quels usages ?*

28 AVRIL

## RENCONTRE RÉGIONALE CPTS

*8<sup>ème</sup> édition*

MAI

## ÉTUDE ACCÈS AU 2ND RECOURS

*Diffusion des résultats en lien avec la DCGDR*

24 JUIN

## FORMATION PACTE COORDOS CPTS

*Remise de diplôme de la 1<sup>ère</sup> promotion*

30 JUIN

## INAUGURATION DES LOCAUX

*Remise de la Légion d'Honneur au Dr Rogez*

15 SEPTEMBRE

**WEBINAIRE SAS**

*pour les CPTS des autres départements*

30 SEPTEMBRE

**FORMATION MSU HORS MG**

*1ère session co-portée avec la Faculté*

OCTOBRE

**NOUVEAU SITE INTERNET**

*Nouveau look et nouvelles rubriques*

24 NOVEMBRE

**RENCONTRE RÉGIONALE CPTS**

*9ème édition*

DÉCEMBRE

**PROJET ACCÈS AU 2ND RECOURS**

*avec l'École Urbaine de Sciences-Po*

# Exercice Professionnel

# Exercice Professionnel

# Exercice Professionnel

Composée d'élus de l'URPS, la commission « **Exercice professionnel** » travaille sur des thématiques comme la formation médicale, l'installation, les nouveaux métiers en appui des médecins et l'organisation des cabinets.





**POUR ALLER PLUS LOIN**  
Rendez-vous sur [www.urpsml-centre.org](http://www.urpsml-centre.org)

## OBJECTIFS ?

- Développer la maîtrise de stage et les lieux de stage et améliorer l'accueil des internes, des assistants médicaux...
- Accompagner l'installation des jeunes et futurs médecins.
- Améliorer le bien-être et les conditions d'exercice des médecins de la région.

## PRIORITÉS ?

### *Formation*

- Développer la maîtrise de stage en identifiant plus profondément les freins possibles pour les médecins et en poursuivant les formations en lien avec la Faculté de Tours.

### *Installation*

- Participer activement au projet de guichet unique départemental.
- *Développer le compagnonnage et l'accompagnement des médecins qui s'installent.*

### *Conditions d'exercice*

- Poursuivre la diffusion d'information autour du statut d'assistant médical avec l'organisation de webinaires notamment.
- Travailler à la question des locaux professionnels avec les collectivités territoriales et l'ARS.

# Second et Troisième Recours

## Second et Troisième Re

Composée d'élus de l'URPS, la commission « **Second et troisième recours** » travaille sur des thématiques comme l'accès entre 1er et 2nd recours et entre 2nd et 3ème recours, l'exercice des médecins et la relation avec les établissements privés et publics.

### OBJECTIFS ?

- Développer les Équipes de Soins Spécialisés en lien avec le 1er recours.
- Développer la consultation avancée.
- Favoriser l'installation de médecins spécialistes hors médecine générale.
- Promouvoir les assistants partagés chez les spécialistes hors médecine générale.
- Mieux connaître les ressources et modes de fonctionnement en région.



## PRIORITÉS ?

- Formaliser, accompagner et développer le projet d'Équipes de Soins Spécialisés.
- Accompagner la télé-expertise et sensibiliser à son usage.
- Réaliser un annuaire des spécialistes hors médecine générale réalisant des télé-expertises.

## LES ESS

un dispositif inédit en région.

Une **Équipe de Soins Spécialisés (ESS)** est un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes hors médecine générale, sur la base d'un projet de santé commun. Ils coordonnent leur activité avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, dont les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Équipes de Soins Primaires (ESP).

- Favorise l'accès aux soins de second recours.
- Facilite le regroupement et la coordination des spécialistes entre eux et avec les partenaires.
- Valorise le territoire et l'exercice professionnel.

# Exercices Coordonnés

# Exercices Coordonnés

# Exercices Coordonnés

Composée d'élus de l'URPS, la commission « **Exercices coordonnés** » travaille sur la place et le rôle des médecins dans les nouvelles formes d'exercice (Équipes de Soins Primaires, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et les parcours patients.



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Rendez-vous sur [www.urpsml-centre.org](http://www.urpsml-centre.org)

A large, light blue target icon with a star in the center, positioned in the upper left quadrant of the slide.

## OBJECTIFS ?

- Promouvoir et accompagner les nouvelles formes d'exercice (ESP, MSP, CPTS, ESS).
- Accompagner la structuration des parcours patients en lien avec les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) et le développement des protocoles de coopération pluriprofessionnels.

A large, light blue upward-pointing arrow icon, positioned in the center of the slide.

## PRIORITÉS ?

- Structurer des évènements régionaux pertinents pour les CPTS et ESP.
- Communiquer et informer sur la délégation et la coopération pour les médecins avec des réunions d'information, des fiches pratiques et des actualités régulières.

# Continuité et Permanence

## Continuité et Permanence

# Continuité et Permanence

Composée d'élus de l'URPS, la commission « **Continuité et permanence des soins** » travaille sur des thématiques comme la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA), les Soins Non-Programmés (SNP) et les Services d'Accès aux Soins (SAS).



## OBJECTIFS ?

- PDSA (cahier des charges, demandes d'évolution, relai des difficultés, suivi des CODAMUPS).
- Soins Non-Programmés (en appui des CPTS et MSP notamment).
- Services d'Accès aux Soins (SAS) en appui des CPTS au regard de la généralisation à l'ensemble des départements.

# des Soins e des Soins nce des Soins

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
Rendez-vous sur [www.urpsml-centre.org](http://www.urpsml-centre.org)



## PRIORITÉS ?

- Accompagner les déclinaisons départementales et le suivi des Services d'Accès aux Soins (SAS).
- Travailler à l'harmonisation régionale de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) dans le respect des spécificités territoriales.

## LES SAS

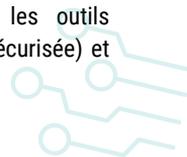
Un service d'orientation de la population dans son parcours de soins.

Le **Service d'Accès aux Soins (SAS)** a pour objectif de permettre à la population de disposer d'une réponse à toute demande d'accès aux soins non-programmés et a pour ambition d'être un nouveau service d'orientation et de guidage dans le système de santé, complémentaire du « 15 », le service du SAMU.

- Deux expérimentations SAS en région : en Indre et en Indre-et-Loire.
- Une généralisation prévue et actuellement travaillée sur l'ensemble des départements.

# e-Santé e-Santé e-Santé

Composée d'élus de l'URPS, la commission « **e-Santé** » travaille sur des thématiques comme l'informatisation du cabinet médical, les outils numériques nationaux (Mon Espace Santé, DMP, messagerie sécurisée) et de coordination (SPHERE) ainsi que la télémédecine.



## OBJECTIFS ?

- Télé-expertise : établir un lien supplémentaire entre premier et second recours.
- Fluidifier le parcours de soin des patients via la e-santé.
- Accompagner les professionnels de santé dans le Ségur numérique.



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Rendez-vous sur [www.urpsml-centre.org](http://www.urpsml-centre.org)

## PRIORITÉS ?

- Déployer un outil régional de télé-expertise interfacé avec les logiciels Ségur.
- Travailler à la simplification de SPHERE en mobilité.
- Participer au décloisonnement des 6 couloirs du Ségur numérique.

# LA TÉLÉ-EXPERTISE

Au service du patient

Au niveau régional, les professionnels de santé disposent d'un outil de télé-expertise pour **solliciter l'avis d'un ou de plusieurs professionnels** médicaux suivant leur localisation : **TELIS**.

- Un accès sécurisé et sans installation via PC ou mobile.
- Une facturation en ligne des actes.
- Une traçabilité des actes et comptes-rendus pouvant être transmis par MSSanté.

En lien avec les commissions « Second et troisième recours » et « e-santé », nous travaillons à créer et enrichir un **annuaire des médecins spécialistes hors médecine générale** pour alimenter cet outil régional.

Retrouvez toutes nos actions sur

[www.urpsml-centre.org](http://www.urpsml-centre.org)

